

MISE A DISPOSITION DE PARCELLES POUR L'EPANDAGE
ECHANGE PAILLE - FUMIER (1).



Je soussigné, exploitant agricole, au lieu dit "....."
commune de SCEA Du Val d'Alain, déclare donner mon accord
à M. éleveur au lieu dit "....."
commune de, pour l'épandage de :
- Lisier (1) et
- Fumier (1).

Je précise en outre :

1/ - que l'effectif animal habituel entretenu sur mon exploitation comporte :

Esèces	PORCS	BOVINS LAITS	BOVINS VIANDB	AUTRES	nombre :	- sur paille - sur lisier - élevage en plein-air
		Vaches	Vaches	Taurillons/ Bœufs		
		Génisses				

2/ - que la S.A.U. totale de mon exploitation est deha

La répartition culturale de cette S.A.U. est la suivante :

-ha - céréales :
-ha - maïs ensilage :
-ha - prairies permanentes :
-ha - prairies temporaires :
-ha - cultures de printemps (2) :

3/ - que la S.A.U. mise à disposition pour l'épandage est deha
(Cf. Références jointes en annexe) tableau du PE avec les réf. cadastrales.

Je m'engage à signaler immédiatement à la Préfecture, Service des Installations Classées, toute modification
qui porterait sur ce contrat.

(1) rayer la mention inutile - (2) faire un inventaire

Fait à Sevranche le 30/08/2016
Signature de l'apporteur

